



RAPPORT RSE 2025



www.veynat.com

VEYNAT

Qui sommes-nous ?

Depuis 1884, notre société cultive avant tout un état d'esprit.

Acteur majeur en matière de transports de produits alimentaires en vrac, tant au niveau national qu'eupéen, nous accompagnons la croissance de nos clients grâce à notre organisation, notre parc matériel en propre, notre présence et notre disponibilité.

1300

COLLABORATEURS



+ 300

NOUVEAUX
EMPLOYÉS / AN
EN MOYENNE



980

CONDUCTEURS
QUALIFIÉS



940

TRACTEURS/PORTEURS

980

SEMI-REMORQUES
CITERNES

272

CONTENEURS



219 M€

CA 2025



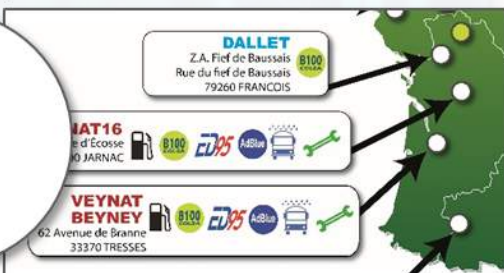
30 PAYS

EUROPÉENS
DESSERVIS



26

ENTITÉS

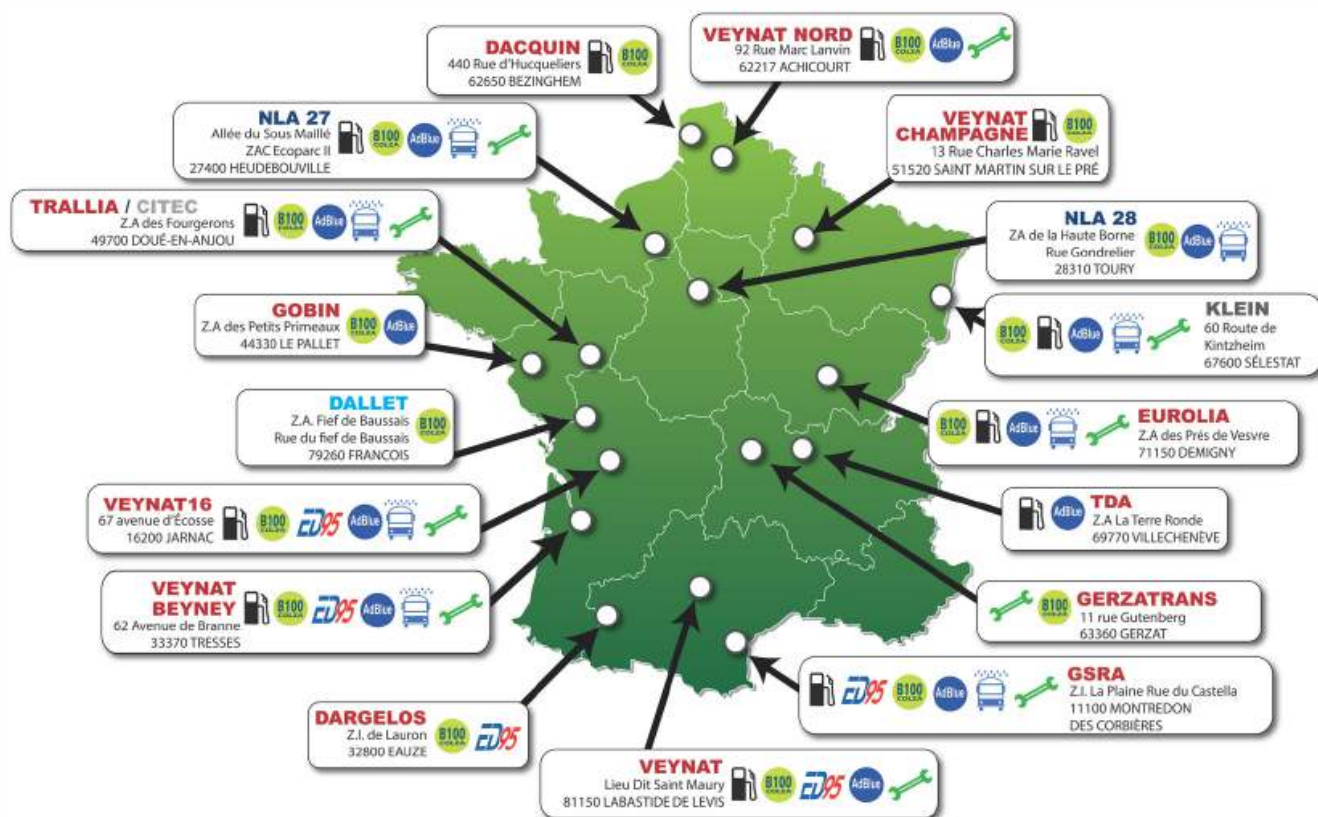


+3500

CHARGEMENTS
HEBDOMADAIRES



En France et en Europe, nos différents sites et entités sont entièrement dédiés à vos transports ainsi qu'à vos opérations logistiques.



Les denrées alimentaires sont des biens précieux

Pour répondre à chaque secteur au plus proche de ses spécificités, nous développons au service de nos clients des prestations de transports sur-mesure qui garantissent la qualité et la sécurité des chaînes d'approvisionnement



- Lait
- Vin
- Glucose - Sucre
- Alcools
- Huiles alimentaires et glycérides
- Pulvérisés
- Jus concentrés
- Chocolat
- Céréales
- Eau
- Produits conditionnés
- Produits alimentaires non destinés à la consommation

"Nous sommes un maillon important de la chaîne alimentaire"

Pierre-Olivier Veynat





Le mot de la Direction



Dans un contexte de transformation profonde du secteur du transport, marqué à la fois par les enjeux climatiques, les exigences accrues des filières agroalimentaires et les attentes sociétales croissantes, le Groupe Veynat a choisi d'inscrire la responsabilité sociétale au cœur de sa stratégie de développement.

Entreprise familiale forte de plus de 140 ans d'histoire, Veynat s'est construite sur des valeurs de responsabilité, de solidarité et de transmission. Ces valeurs continuent aujourd'hui de guider nos décisions et nos investissements, qu'il s'agisse de la décarbonation de nos activités, de la qualité du dialogue social, de la sécurité alimentaire ou de l'éthique de nos pratiques professionnelles.

La démarche RSE que nous avons formalisée et

renforcée ces dernières années n'est pas une réponse opportuniste aux obligations réglementaires. Elle traduit une conviction profonde : la performance économique durable ne peut exister sans la maîtrise de nos impacts environnementaux, le respect des femmes et des hommes qui composent le groupe, et des relations de confiance avec l'ensemble de nos partenaires.

Ce rapport RSE a vocation à présenter de manière transparente nos engagements, les actions mises en œuvre et les résultats obtenus. Il reflète également notre volonté de progrès continu. Conscients que les défis à relever sont nombreux, nous poursuivrons nos efforts avec exigence, humilité et détermination, afin de contribuer activement à un transport alimentaire plus responsable et plus durable.

« Transporter mieux, c'est d'abord polluer moins. Notre Label CO2 n'est pas une récompense, c'est un point de départ. Nous nous engageons à inscrire chaque décision d'investissement dans une trajectoire carbone rigoureuse, vérifiable et alignée sur les Accords de Paris. »

Pierre-Olivier VEYNAT
15 décembre 2025



Nos engagements

Nos engagements en matière de RSE reposent sur 4 piliers :

- Environnement
- Social et Droits Humains
- Éthique
- Économie et achats Responsables



Ces 4 piliers sont en lien direct avec les 17 ODD (les objectifs de développement durable adoptés par l'Organisation des Nations Unies. Ils constituent l'Agenda 2030, qui associe à chaque objectif des cibles à atteindre à l'horizon 2030, en vue d'«éradiquer la pauvreté, protéger la planète et garantir la prospérité pour tous».





Le Pilier Environnement

"Une trajectoire environnementale mesurable"

Notre transition environnementale constitue un axe stratégique majeur pour le Groupe Veynat, dont les activités de transport et de lavage s'inscrivent au cœur des enjeux climatiques et de préservation des ressources. Conscient de son impact, le groupe a fait le choix d'une trajectoire volontaire et progressive visant à réduire durablement son empreinte environnementale, tout en garantissant la continuité et la qualité de service attendues par ses clients.

Dans un contexte de lutte contre le changement climatique, le Groupe Veynat s'est engagé sur une trajectoire de réduction de ses émissions de gaz à effet de serre alignée avec les objectifs nationaux et internationaux. L'ambition est claire : réduire de 37,5 % les émissions à l'horizon 2030 par rapport à l'année de référence 2015, conformément au SNBC2. Cette stratégie s'appuie principalement sur la transformation du modèle de transport, avec un effort significatif porté sur la décarbonation de la flotte conformément à notre politique environnementale.

« Véhicules renouvelés et entretenus, trajets optimisés. Nous sommes fiers de mettre en œuvre au quotidien, et à tous les niveaux de l'entreprise, des gestes concrets pour un transport encore plus vert ».

*Philippe Miguel,
Responsable Qualité*

L'année 2025 a marqué une étape structurante avec l'achat de 4 camions supplémentaires fonctionnant à l'électricité. Cette solution, immédiatement opérationnelle, permet de réduire significativement les émissions de CO₂ tout en s'intégrant aux contraintes opérationnelles du transport routier len régional. Parallèlement, le groupe poursuit son engagement avec l'achat régulier de véhicules utilisant des énergies alternatives telles que le B100. En 2030, l'objectif est d'atteindre 60 % de véhicules à faibles émissions au sein de la flotte.

**Achats
en 2025 de
4 camions
électriques**



**Proportion de la
flotte en énergie
alternative
à fin 2025
30%**



conducteurs formés à l'Écoconduite 100 %

Cette transition technologique est accompagnée de plusieurs actions opérationnelles visant à améliorer la performance environnementale globale.

La formation systématique des conducteurs à l'éco-conduite permet d'agir directement sur la consommation de carburant, l'usure des véhicules et la sécurité. En complément, un travail approfondi d'optimisation des tournées et de la planification logistique vise à réduire les kilomètres parcourus à vide, avec un objectif de diminution de 10 % d'ici 2026.



taux de charge moyen

24,9 Tonnes



gCO₂ / Tonne.km

-15 %

depuis 2021

Les activités de lavage, essentielles à la sécurité sanitaire des denrées transportées, font également l'objet d'une attention particulière. Le Groupe Veynat investit dans des installations performantes permettant de réduire la consommation d'eau par lavage, avec un objectif de -20 % à court terme. Les effluents issus de ces opérations sont intégralement traités et les boues valorisées par méthanisation, inscrivant ces activités dans une logique d'économie circulaire.

**Valorisation
par
méthanisation
des boues de
lavage
100%**

Enfin, la gestion des déchets et des consommations énergétiques s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue. La généralisation des éclairages LED, le suivi renforcé des consommations et les politiques de rechapage et de recreusage des pneumatiques témoignent de la volonté du groupe de limiter l'utilisation des ressources et de prolonger la durée de vie des équipements.

**huiles usagées
recyclées ou
valorisées
100 %**





Cette stratégie environnementale est appelée à se renforcer avec la réalisation d'un nouveau bilan carbone à l'échelle du groupe. Les résultats de cette analyse permettront de définir un plan de transition environnementale encore plus ambitieux, déployé à partir de 2025, et d'inscrire durablement le Groupe Veynat dans une trajectoire de transport plus responsable.

**déchets
de bureau
valorisés**

3 756 Kgs

**batteries
recyclées
15 tonnes**

**émissions CO2
objectif 2030 par
rapport à 2015**

-37,5%







Le Pilier Social et Droits Humains

"La protection des droits humains
comme priorité opérationnelle"

Le respect des droits humains et la qualité des conditions de travail constituent des principes fondamentaux de la culture du Groupe Veynat. En tant qu'employeur responsable, le groupe veille à garantir à l'ensemble de ses collaborateurs un environnement de travail sûr, respectueux et inclusif, en cohérence avec les Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

La santé et la sécurité au travail occupent une place centrale dans cette démarche. Les actions de prévention déployées permettent d'obtenir des résultats tangibles, avec un taux d'accidents du travail inférieur à la moyenne du secteur et l'absence de décès liés au travail sur l'ensemble de la période récente. Ces résultats traduisent l'efficacité des dispositifs de prévention, de formation et de suivi mis en place, notamment pour les métiers les plus exposés.

**collaborateurs
en cdi
91,91%**

Au-delà des risques physiques, le Groupe Veynat accorde une attention croissante aux risques psychosociaux. Une évaluation dédiée a été menée auprès du personnel sédentaire, permettant de mesurer de manière structurée les facteurs de stress, d'autonomie, de relations sociales et d'exigences émotionnelles. Les résultats globalement très positifs confirment un climat de travail favorable, tout en identifiant des axes d'amélioration ciblés afin de renforcer durablement le bien-être des équipes.

**organisation
d'animations
et évènements**



**jours de
formation par
an et par salarié
3,07**

**traitement
des alertes
100 %**

12 Réunions annuelles avec les représentants du personnel

Le dialogue social constitue un autre pilier essentiel de la politique droits humains. Des échanges réguliers et structurés sont organisés avec les représentants du personnel, favorisant la concertation, l'anticipation des évolutions et la prise en compte des attentes des salariés. Cette dynamique est complétée par des dispositifs favorisant la qualité de vie au travail et la reconnaissance de l'engagement des collaborateurs.



“La performance du groupe VEYNAT repose sur une chaîne de compétences où chaque maillon est essentiel. Du conducteur au mécanicien, du laveur au personnel sédentaire, nous nous engageons à accompagner chaque collaborateur pour qu'il devienne un expert reconnu dans son domaine.

Atteindre l'excellence, c'est maîtriser les gestes précis qui garantissent la sécurité et l'hygiène irréprochable. Pour nos équipes techniques et de conduite, cela signifie placer la prévention des risques et l'écoresponsabilité au cœur du quotidien. Pour nos collaborateurs sédentaires, c'est cultiver l'agilité et la qualité du service pour piloter notre activité avec justesse.

Mais notre responsabilité va plus loin. En offrant à chacun la possibilité de diversifier ses savoir-faire, nous encourageons les passerelles entre métiers et l'évolution interne. Investir ainsi dans l'employabilité de tous, c'est valoriser chaque parcours, garantir un avenir durable à nos équipes et leur permettre de rester durablement fiers de leur métier.”

Nicolas Combier, RH

accidents du travail -8% par an

Taux de gravité et
taux de fréquence
inférieurs aux
indicateurs
nationaux du
secteur

Le dialogue social constitue un autre pilier essentiel de la politique droits humains. La diversité, l'inclusion et l'égalité professionnelle sont pleinement intégrées à la stratégie sociale du groupe. La Charte Diversité, Inclusion et Équité formalise des engagements forts en matière de non-discrimination, de promotion de l'égalité des chances et d'insertion des personnes en situation de handicap. Des actions concrètes sont déployées tout au long du parcours professionnel, depuis le recrutement jusqu'à l'évolution de carrière, appuyées par des formations régulières des managers et des équipes.



challenge
ÉCO-CONDUITE
VEYNAT



#animation et contribution

VEYNAT

Le Pilier Éthique

“Une éthique intégrée à la gouvernance”

L'éthique des affaires constitue un socle indispensable de la démarche RSE du Groupe Veynat. Dans un secteur fortement réglementé et exposé à des enjeux de conformité, le groupe s'attache à promouvoir des pratiques professionnelles intègres, loyales et responsables, tant en interne que dans ses relations avec l'ensemble de ses parties prenantes.

Une politique éthique formalisée encadre les comportements attendus et rappelle les principes fondamentaux de conformité aux lois et règlements, de prévention des conflits d'intérêts et de respect des règles de concurrence. L'objectif affiché est clair : garantir des pratiques commerciales irréprochables et prévenir tout risque d'incident anti-concurrentiel.



“A titre d'exemple, il était inconcevable de ne pas apporter notre aide pour les approvisionnements en eau en 2025 dans les villages isolés”
Bruno Dufourny
Communication

**Politique
spécifique sur
les cadeaux et
invitations**
**aucun cas de
violation en 2025**

**Conflits
d'intérêts
objectif
de 100% des
déclarations
traitées dans un
délai de 10 jours**

La prévention des comportements inappropriés, et notamment du harcèlement moral ou sexuel, fait l'objet d'un dispositif structuré et opérationnel. Une procédure de gestion des alertes permet à chaque salarié de signaler une situation à risque en toute confidentialité. Les enquêtes menées s'appuient sur des principes de neutralité, d'impartialité et de protection des personnes, garantissant un traitement équitable et rigoureux des situations signalées.

La responsabilité du Groupe Veynat s'exprime également à travers la sécurité alimentaire, enjeu central de ses activités. Le maintien de la certification ISO 22000 témoigne du haut niveau d'exigence appliqué aux processus de transport et de lavage des citernes. Cette rigueur opérationnelle vise un objectif constant de zéro impact sanitaire, au service de la confiance des clients et des filières agroalimentaires.

Enfin, l'éthique est pleinement intégrée à la gouvernance du groupe. Les engagements RSE font l'objet d'un suivi régulier par la Direction, appuyé par des indicateurs de performance et des actions de sensibilisation et de formation. Cette organisation permet d'inscrire durablement l'éthique et la responsabilité au cœur des décisions stratégiques et opérationnelles du Groupe Veynat.

Anti-corruption
mise en place
d'une formation
annuelle
certifiante



Pratiques
anti-concurrentielles
aucune plainte ou
sanction reçue d'une
autorité régulatrice
au cours de l'année

Formation
aux principes
de la
concurrence
loyale
objectif 100%
en 2026





Le Pilier Achats Responsables

"Des achats responsables
au service de la chaîne de valeurs"



Les achats représentent un levier essentiel de la démarche RSE du Groupe Veynat, tant par leur poids économique que par leur influence directe sur la chaîne de valeur. À ce titre, le groupe a structuré une politique d'achats responsables visant à concilier performance opérationnelle, maîtrise des risques et contribution positive aux enjeux sociaux et environnementaux.

**Principaux fournisseurs
ayant signé
la charte achats
responsables Veynat
88%**

*"nous sommes fiers
de valoriser et de
développer le tissu
économique local"
Bertrand Lesbats,
Responsable Service Achats*

Pilotée par la Direction des Achats, cette politique repose sur l'intégration progressive de critères RSE dans les processus de sélection, d'évaluation et de suivi des fournisseurs. Le Groupe Veynat attache une importance particulière au respect des réglementations, aux conditions de travail, à la prévention des atteintes aux droits humains et à la réduction des impacts environnementaux tout au long de la chaîne d'approvisionnement.



**Fournisseurs engagés
Achats responsables
79%**



Les fournisseurs stratégiques font ainsi l'objet d'une évaluation renforcée de leurs pratiques, avec pour objectif une adhésion complète à la charte d'achats responsables du groupe à l'horizon 2026. Cette démarche vise à instaurer des relations durables et transparentes, fondées sur des exigences partagées et une logique de progrès commun.

**Fournisseurs
locaux
19%**

**Économies réalisées en
2025 grâce au rechapage
et au recreusement de
nos pneumatiques**

-1546,8 tonnes de CO2

**Service Achats
Formation
anti-corruption
100%**

Le Groupe Veynat s'inscrit également dans une dynamique de soutien à l'économie locale. Lorsque cela est compatible avec les exigences techniques et économiques, le recours à des fournisseurs de proximité est privilégié. Cet ancrage territorial contribue à la vitalité économique des régions d'implantation du groupe tout en limitant les impacts liés au transport des marchandises. L'objectif est d'augmenter significativement la part des achats réalisés localement au cours des prochaines années.

**Achats de véhicules
décarbonés
100% en 2025**

Enfin, la transition vers des achats plus éco-responsables constitue un axe structurant de la politique achats. Le groupe s'engage à augmenter la part de consommables répondant à des critères environnementaux stricts, notamment en matière de recyclabilité, de durabilité et de réduction des substances à impact. Cette évolution progressive permet d'aligner tous les choix d'approvisionnement avec les engagements environnementaux globaux du Groupe Veynat.





Labels et certifications

Ces certifications et labels ne sont pas uniquement des reconnaissances techniques. Ils servent également de garantie pour la satisfaction client. Chaque certification est un engagement envers la qualité, la fiabilité et la performance. Ils reflètent notre volonté de surpasser les attentes des clients à chaque étape, faisant de leur expérience une référence en termes de satisfaction.

Nos certifications sont plus que des documents encadrés, ce sont les fondements de notre réputation et le reflet de notre engagement envers l'amélioration continue



VEYNAT

Pour conclure

À travers cette synthèse d'engagements et d'indicateurs clés, le Groupe Veynat affirme sa volonté de transparence et de responsabilité vis-à-vis de ses clients, partenaires, collaborateurs et son territoire.

Cette démarche RSE structurée s'inscrit dans une dynamique de progrès continu et de création de valeur durable pour l'ensemble de ses parties prenantes.

Le déploiement de toutes nos actions pour répondre aux engagements définis par nos piliers a été valorisé par l'implication de l'ensemble de nos salariés, de la direction jusqu'à nos conducteurs.

La reconnaissance de nos actions a été encouragée par l'ensemble des parties prenantes (du client au consommateur en passant par les fournisseurs) et récompensée par la délivrance de certifications comme par exemple notre médaille de Bronze décernée par Ecovadis.

Tous ces éléments nous encouragent à développer nos actions, nous dépasser pour atteindre des objectifs plus ambitieux comme la décarbonation totale de nos transports à échéance 2050.





62 avenue de Branne
33370 TRESSES

Tél : +33 (0)5 57 97 70 30

www.veynat.com